



step

signalement des thèses en préparation

Step, une application professionnelle à vocation nationale

Step est une application web développée par l'ABES proposée à l'ensemble des établissements habilités à délivrer des thèses de doctorat (Universités, Grandes Ecoles...), toutes disciplines universitaires confondues.

L'application Step a pour fonction d'assurer le **Signalement des Thèses en Préparation** ce qui permet leur référencement et leur indexation dans le moteur de recherche theses.fr. Conçu au plan national, ce dispositif collaboratif de valorisation des thèses de doctorat offre à la recherche doctorale en cours une visibilité renouvelée sur le web.

L'application Step est en adéquation technique avec les systèmes d'information des établissements et s'adapte aux outils et procédures en place afin d'accompagner les différentes étapes du circuit de la thèse, de l'inscription d'un doctorant à la soutenance. Principalement utilisée par les personnels des établissements de soutenance (écoles doctorales, services de scolarité, de gestion, de valorisation), Step propose un accès réservé aux doctorants pour compléter et mettre à jour certaines données les concernant.

Les établissements utilisant l'application sont membres du réseau Step et bénéficient à ce titre des formations à distance, de l'assistance et du soutien logistique de l'ABES.

Step, première brique du dispositif de valorisation

des thèses

L'ABES a conçu un système d'information global pour la valorisation des thèses de doctorat. Grâce à cette gamme d'outils, il est possible de :

> signaler le sujet d'une thèse en préparation

L'application Step (Signalement des thèses en préparation) est proposée à tous les établissements habilités à délivrer des thèses de doctorat.



> signaler une thèse soutenue

- pour les établissements ayant opté pour le dépôt électronique : les traitements sont effectués dans Star.



- pour les autres établissements : le catalogue dans le Sudoc est requis.



> **référencer** les auteurs, directeurs de thèses, membres des jurys et organismes liés à la thèse : Step et Star sont interconnectées avec IdRef, le référentiel des autorités Sudoc.



> faciliter la recherche documentaire sur les thèses

Les informations issues de ces applications sont accessibles via le moteur de recherche www.theses.fr



Des applications interconnectées

Les applications Step et Star peuvent être interconnectées aux applications locales de gestion (Apogée, ADUM...) ce qui permet les imports de données et évite la double saisie des informations. L'ABES apporte conseil et soutien technique aux établissements en fonction de leurs spécificités locales pour le choix de leurs imports.

Les fonctionnalités de Step

Suivi administratif

- > création d'un compte pour le doctorant et description du projet de thèse : par saisie dans un formulaire ou import de données à partir d'une application locale de gestion (ex : Apogée, ADUM...)
- > suivi des évènements de la vie administrative de la thèse (ex : date de soutenance, changement d'établissement, abandon...)
- > attestation d'enregistrement de la thèse en préparation : édition à la demande du doctorant

Pilotage et évaluation de la recherche doctorale en cours

- > recherche avancée sur les données de chaque établissement
- > extraction de listes : directeurs de thèses, écoles doctorales, années d'inscription

Valorisation

- > publication des données saisies dans Step sur theses.fr
- > visibilité des thèses en cours
- > référencement des doctorants, directeurs de thèses et organismes liés à la thèse

Accès dédié pour les doctorants

- > accès sur identification sur un compte personnel jusqu'à la soutenance (les modalités de connexion sont transmises par courriel)
- > saisie d'informations administratives : changement d'établissement, date de soutenance prévisionnelle, abandon...
- > mise à jour possible à tout moment de la description de la thèse (titre, description, mots-clés...)

Aspects juridiques

Le signalement d'une thèse en préparation est une bonne pratique scientifique mais ne garantit pas une quelconque protection ou exclusivité sur le sujet traité. L'intérêt scientifique ou l'originalité d'un sujet déposé relève du dialogue entre le doctorant et son directeur de thèse qui veille à ne pas proposer ou agréer un sujet déjà signalé.



Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, les doctorants ainsi que les membres des équipes de recherche bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent. Toute demande est à déposer sur le [guichet d'assistance ABESstep](#).

Connaître l'ABES

L'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur (ABES) est un établissement public administratif sous tutelle du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche créé en 1994 pour mettre en œuvre le Système universitaire de documentation ([Sudoc](#)). Ce catalogue collectif, qui comporte plus de dix millions de références bibliographiques, recense les collections des établissements documentaires universitaires et de recherche et constitue depuis son origine le répertoire national des thèses.

Le développement de la documentation numérique a ouvert de nouvelles voies pour l'ABES, notamment dans le domaine de la valorisation des thèses. Ainsi, après la mise en production en 2006 de l'application Star pour accompagner la production de thèses nativement numériques, l'ABES a développé en 2011 l'application Step ainsi que [theses.fr](#), moteur de recherche des thèses françaises.

L'ABES joue également un rôle croissant dans l'acquisition des ressources électroniques en coordonnant différents groupements de commandes et, dans le cadre d'[ISTEX](#) (investissement d'avenir), en négociant directement auprès des éditeurs l'acquisition d'archives numériques rétrospectives sous forme de licence nationale.

Comment rejoindre le réseau Step ?

La participation au réseau Step est gratuite. Elle fait l'objet d'une convention entre l'établissement habilité à délivrer la thèse et l'ABES. Des formations à distance sont proposées aux nouveaux participants.

Les candidatures doivent être adressées à la direction de l'ABES **avant le 15 mars de chaque année.**

Des questions ?

Guichet d'assistance ABESstp



<https://stp.abes.fr/node/3?origine=STEP>

abes ●

agence bibliographique de l'enseignement supérieur

227 avenue du Professeur Jean Louis Viala - CS 84308

34193 Montpellier CEDEX 5

Tél 33(0)4 67 54 84 10 - Fax 33(0)4 67 54 84 14

www.abes.fr